

PROCÈS-VERBAL

3^e réunion

Le mercredi 14 novembre 2012

Salle Les Samares (local B5-3003) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la vice-rectrice aux études, la P^{re} Lucie Laflamme, conformément à l'article 43.1 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^{re} Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^{re} Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
P ^r Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^{re} Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Josée Vincent	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Le P^r Pierre Cossette, doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, arrive au cours des échanges relatifs au point 5.3 de l'ordre du jour (CU-2012-11-14-06).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^r Luc Gaudreau	Professeur, Faculté des sciences
M. Renaud Giraldeau	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
M ^{me} Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à la formation
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses

P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration

La personne suivante est invitée :

M ^{me} France Myette	Registraire, Bureau de la registraire
-------------------------------	---------------------------------------

CU-2012-11-14-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir retiré le point 4 *Communication de la rectrice.*

CU-2012-11-14-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2012

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2012, tel qu'il a été transmis aux membres.

CU-2012-11-14-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2012

Résolution CU-2012-09-27-07 – La vice-rectrice aux études informe les membres que le conseil d'administration, lors de sa séance du 12 novembre 2012, a procédé à la dissolution du Centre universitaire de formation en gérontologie.

Résolution CU-2012-09-27-08 – La vice-rectrice aux études informe les membres que le conseil d'administration, lors de sa séance du 12 novembre 2012, a approuvé la division du Département de sciences comptables et de fiscalité en un Département de sciences comptables et un Département de fiscalité.

CONSEIL DES ÉTUDES

Politiques et règlements

CU-2012-11-14-04
Règlement des études (Règlement 2575-009) – règles relatives aux programmes – promotion – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la modification à l'article 4.3.8 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) relatif à la promotion, telle qu'elle est présentée en annexe.

CU-2012-11-14-05

Règlement des études (Règlement 2575-009) – trimestres d'hiver et d'été 2012 – délai de remise des notes pour certaines facultés – ajustement de la mesure prévue à l'article 4.1.9.2 – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire permet, malgré l'article 4.1.9.2 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009), que les notes finales de certaines activités de rattrapage des trimestres d'hiver 2012 ou d'été 2012 de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté d'éducation ou de la Faculté d'éducation physique et sportive soient remises dans le délai déterminé par la faculté.

CU-2012-11-14-06

Règlement des études (Règlement 2575-009) – article 8.3.2 – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la modification à l'article 8.3.2 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) relatif aux personnes responsables des dossiers disciplinaires, telle qu'elle est présentée en annexe.

Création de programmes

CU-2012-11-14-07

Microprogramme de 2^o cycle en enseignement au préscolaire et au primaire I – microprogramme de 2^o cycle en enseignement au préscolaire et au primaire II – création de programmes – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2^o cycle en enseignement au préscolaire et au primaire I et du microprogramme de 2^o cycle en enseignement au préscolaire et au primaire II de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'automne 2012.

Orientations et développements en matière de formation

CU-2012-11-14-08

Baccalauréat multidisciplinaire – évaluation périodique de programme – plan de réalisation des recommandations – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de réalisation des recommandations issu de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat multidisciplinaire, tel qu'il apparaît en annexe;
- mandate le comité de direction de l'Université pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles;
- confie à la Faculté des lettres et sciences humaines la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2012-11-14-09

Académie nationale de médecine (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Académie nationale de médecine (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-11-14-10

École des Mines d'Alès (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Un membre suggère qu'il serait opportun d'établir une entente-cadre avec le Réseau des écoles, le Groupe des écoles centrales et l'Institut national des sciences appliquées (INSA). La secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales prend note de cette suggestion.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École des Mines d'Alès (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté de génie);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-11-14-11

Aix-Marseille Université (AMU) (France) – accord de coopération internationale – approbation – autorisation de signature

Un membre signale que, dans la fiche de présentation, à la rubrique « Aspect financier », il y aurait lieu d'ajouter la phrase suivante : « Advenant des coûts supplémentaires, ceux-ci seront assumés par la faculté ». La secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales en prend note.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération internationale entre Aix-Marseille Université (AMU) (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'administration);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;

- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

CU-2012-11-14-12

Universität Augsburg (Allemagne) – déclaration d'intention de coopération interuniversitaire – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la déclaration d'intention de coopération interuniversitaire entre la Universität Augsburg (Allemagne) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite déclaration, telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de la déclaration, toute modification mineure à cette déclaration, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la déclaration, des ajouts ou des modifications à cette déclaration, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la déclaration, toute entente spécifique en découlant.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2012-11-14-13

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2012-2013, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 19 décembre 2012, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

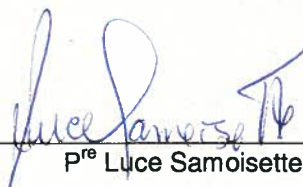
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2012-11-14-14

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 19 décembre 2012.



P^{re} Luce Samoisette, présidente



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire